



LE - 3EN1 -

- ÉDITO -

Jean-Paul Delahaye introduit son article, paru dans le numéro 175 de la revue *Administration et Éducation*, avec un constat. « Les personnels de l'Éducation nationale n'ont pas toujours une exacte mesure de la diversité sociale au sein de nos établissements. Il faut reconnaître que la connaissance de la diversité du public scolaire, et tout particulièrement la connaissance des milieux populaires, est rarement présente dans la formation initiale et continue des personnels, quels qu'ils soient. » Il nous a donc semblé pertinent d'ouvrir les colonnes de notre lettre à un regard sur la question des inégalités sociales à l'École. Dans ce numéro, nous avons confié à Rémi Rouault, universitaire caennais, le soin d'apporter l'éclairage du géographe sur les outils à notre disposition pour analyser la situation. Comme à l'accoutumée, nous présentons des expériences de terrain. Dans nos prochains numéros, vous pourrez lire l'interview que Jean-Paul Delahaye nous a accordée.

Matthieu Coste-de-Bagneaux, Dominique Procureur, Jacques Sesboué



Rémi ROUAULT,
Pr retraité,
chercheur associé
UMR Espaces et
Sociétés,
Université de
Caen-Normandie

L'indice de position sociale, un intérêt limité.

La publication à l'automne 2022 des indices de position sociale des collèges et des écoles élémentaires à la suite d'une saisine de la Commission d'Accès aux Documents administratifs à l'initiative d'un journaliste vient d'être complétée par celle des mêmes indices pour les lycées. Ces données ne font que confirmer ce que les Indicateurs de pilotage des établissements secondaires (IPES) ou les taux attendus de réussite au baccalauréat par établissement (Indicateur de valeur ajoutée des lycées) permettaient de visualiser. Les caractères sociaux des familles des élèves sont très différents d'un établissement à l'autre.

Ces données auraient pu permettre une meilleure connaissance de la répartition des groupes sociaux dans l'espace scolaire ; elles donnent seulement une synthèse incomplète de ce que contiennent les Indicateurs de Pilotage des Établissements Scolaires ou les données des bases élèves¹. En résumé, trois faits sont vérifiés :

- La répartition des élèves en fonction de leur origine sociale dans les établissements scolaires est d'autant moins semblable à celle de l'ensemble de la population scolaire que le niveau de scolarisation est

¹ Pour le premier degré la base élèves est devenue outil numérique pour la direction d'école (Onde), elle n'est pas accessible pour les chercheurs.

élevé. La mixité sociale diminue au fil de l'avancée dans les cycles de l'école aux seconds cycles.

- Les écoles et établissements secondaires privés scolarisent proportionnellement moins d'enfants issus des milieux défavorisés que ceux du secteur public.
- Le recrutement des seconds cycles généraux et technologiques est beaucoup plus favorisé que celui des seconds cycles professionnels.

Mais l'indice de position sociale en l'absence de données sur la dispersion des différentes catégories sociales au sein des établissements ne rend pas pleinement compte de la réalité des lieux de scolarisation. Il n'informe pas sur l'homogénéité ou l'hétérogénéité du recrutement. Lorsque sa valeur est proche de 100 on ne peut en déduire aucune conclusion. Ce nouvel indicateur n'apporte donc, au final, une information lisible que pour une faible part des écoles et établissements secondaires.

Plus de la moitié des établissements avec un indicateur incertain.

L'indice est calculé après affectation à chaque élève d'une valeur liée à la profession et catégorie socio professionnelle (PCS) de ses parents². Le total obtenu est divisé par le nombre d'élèves. En conséquence, un indicateur de position sociale avec une valeur proche de 100 peut découler de bien des combinaisons différentes :

- groupe homogène d'enfants d'employés, de petits commerçants et artisans
- deux tiers d'enfants d'inactifs et d'ouvriers non qualifiés, pour un tiers d'autres dont les parents exercent des professions libérales ou enseignent.

² (file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/depp-2016-EF-90-construction-d-un-indice-de-position-sociale-des-eleves_562508_1086584.pdf , Thierry Rocher, MENESR-DEPP, bureau de l'évaluation des élèves « Construction d'un indice de position sociale des élèves » in *Éducation et Formation* N° 90 Avril 2016)

- moitié d'enfants d'inactifs, chômeurs retraités non qualifiés et moitié d'enfants de parents professeurs ou de cadres.

Pourcentage d'écoles et établissements dont l'indicateur est compris entre 95 et 104,99, en Normandie (2021)

	Privé	Public
Écoles	59,1%	66,0%
Collèges	25,0%	40,7%
LEGT	11,6%	18,2%
LP	49,4%	71,0%
Ensemble	49,1%	62,6%

Une mise en évidence des recrutements homogènes extrêmes

Seuls les indices situés aux extrêmes (inférieurs à 85 ou supérieurs à 125) permettent de conclure avec une marge d'incertitude faible sur la composition sociale du recrutement de l'école ou de l'établissement.

Proportion d'établissement

Etabl.	Secteur	Recrutement assurément	
		favorisé	défavorisé
Écoles	Public	5,7%	6,3%
	Privé	15,2%	1,4%
Collèges	Public	1,0%	12,8%
	Privé	9,5%	2,4%
LEGT	Public	4,5%	0,0
	Privé	23,3%	0,0%
LP	Public	0,0%	13,6%
	Privé	0,0%	3,3%

Ce qui n'est le cas que pour moins d'un quart des établissements. La caractérisation des établissements dont l'indice s'écarte de 5 à 15% de la valeur 100 ne peut non plus être affirmée sans incertitude.

L'indice permet certes de conforter l'image des établissements au recrutement plus homogènes, bons et

mauvais établissements, représentations qui relèvent du discours médiatique ou commun, mais qui n'ont jamais été définies d'un point de vue scientifique. Par ailleurs, cet indice ne rend pas compte de la répartition sociale et genrée des élèves entre les différentes options, spécialités ou filières dès la sixième et jusqu'en terminale y compris pour l'enseignement spécialisé, et au-delà, classes préparatoires aux grandes écoles et sections de techniciens supérieurs.

Un indicateur au service de l'évasion scolaire ?

Cet indice complétera, pour les parents les informations déjà disponibles sur la qualité supposée des établissements scolaires, notamment les indicateurs de valeur ajoutée des lycées qui reposent eux aussi en grande partie sur l'origine sociale des élèves. Il pourra ainsi renforcer en apparence une information, mais uniquement par redondance et sans diversification ou croisement des approches. Les parents les plus au fait des modes de calcul de ces indicateurs n'occulteront pas le fait que le taux de réussite attendu est fondé sur les origines sociales ni que pour les établissements à faible effectifs les écarts entre taux attendu et taux observés n'ont qu'une valeur indicative : par exemple quand un candidat représente à lui seul 2 ou 3%, voire plus.

Ces deux indicateurs par établissement, valeur ajoutée et position sociale, font que les établissements sont caractérisés plus en fonction de leur recrutement que de la population à scolariser de leur secteur. Les facteurs sociaux prédominants dans le recours au privé comme à la dérogation sont ainsi occultés puisque les statistiques relatives aux mobilités scolaires, notamment par dérogation ne font toujours pas l'objet de publication. *Optimisation et évasion scolaires* dans le secteur public ne sont

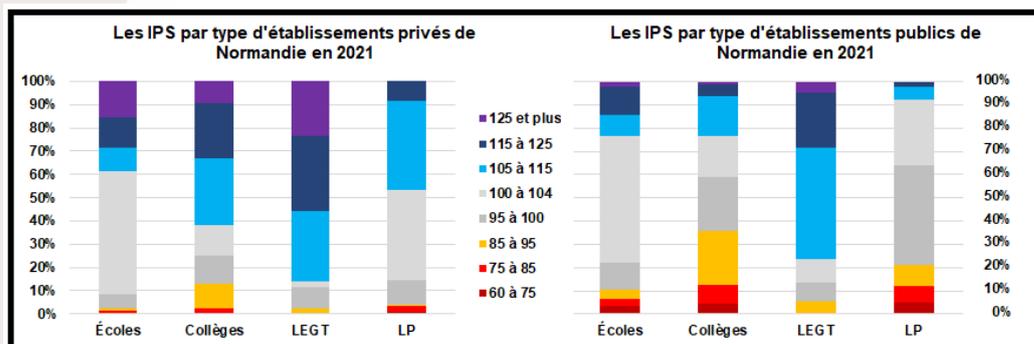
ainsi toujours pas mesurables. L'absence de données sur les origines géographiques des élèves du privé empêche de mesurer leur impact sur l'évolution des secteurs de recrutement du public.

L'absence d'originalité normande

Ces constats à partir des départements de l'académie de Normandie, ne sont guère originaux.

- Comme dans le reste de la France écoles et établissements secondaires ont des recrutements qui ne correspondent que rarement à la répartition moyenne des élèves en fonction de leurs origines sociales, dit plus simplement à la population générale.
- L'absence de distinction entre les classes des spécialités générales et technologiques permet d'éviter leur différence de recrutement et donc de masquer leur marquage social.
- Quel que soit le niveau de scolarité, le recrutement des établissements privés est plus favorisé que celui des établissements publics. Que ce soit dans le privé ou dans le public, un tri social marqué est opéré à l'entrée dans les seconds cycles.
- Les différences entre départements reflètent la répartition des groupes sociaux dans l'espace régional, les deux anciennes capitales concentrent d'avantage d'établissements aux recrutements favorisés.
- La proportion d'établissements avec un indice faible est plus importante dans les zones rurales en déclin, celles où la désindustrialisation et la baisse d'activités induisent la diminution du nombre d'emplois d'encadrement, de direction...

Rémi Rouault



Source : MEN DEPP indices de position sociale 2021

Note de lecture : En nuances grises, la part des écoles et établissements dont l'indice de position sociale ne permet pas de caractériser la répartition des différentes catégories sociales. En orangé-rouge établissements accueillant majoritairement des élèves de familles défavorisées. En bleu à-violet établissements accueillant majoritairement des élèves de familles favorisées. Plus la teinte est foncée, plus le phénomène est accentué.

Note Méthodologique : L'ensemble des tableaux et des graphiques ont été établis à partir d'extraits des fichiers mis en ligne par le ministère de l'Éducation Nationale ne retenant que les établissements d'enseignement public ou privé sous contrat de l'académie de Normandie. (Départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime)

Un orchestre à l'école : un dispositif pour favoriser l'égalité des chances ?



Anne Noël est professeure des écoles depuis septembre 1999. Elle assure la direction de l'école élémentaire Claude Debussy de Rouen, depuis décembre 2020

Initié par un enseignant, Yves Nicolle et Le Poème Harmonique de Vincent Dumestre, ensemble baroque de renommée internationale, le projet innovant Ecole Harmonique a vu le jour en 2014, à l'école élémentaire Claude Debussy de Rouen, située en REP+, dans le quartier de la Grand Mare.

Adressé dans un premier temps à 60 élèves de CP et la classe ULIS, le dispositif n'a cessé d'évoluer pour concerner aujourd'hui 180 élèves du CP au CM2, dans notre école qui compte 293 élèves. En 2019, l'Ecole Harmonique a intégré le dispositif DEMOS, Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale, porté par la Philharmonie de Paris dont le partenariat vient d'être reconduit jusqu'en 2025. Démos est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Il propose un apprentissage de la musique classique à des enfants ne disposant pas d'un accès facile à cette

pratique pour des raisons soit économiques, soit sociales, soit géographiques.

Chaque semaine, encadrés par des musiciens professionnels du Poème Harmonique, une danseuse et leurs enseignantes, les élèves de CP bénéficient de deux séances de ¾ d'heure, dont une sur le temps d'APC du midi, en lien donc avec le projet d'école, pour s'initier au chant, à la danse et à l'éveil musical (percussions, rythmes, écoute). A partir du CE1, les enfants pratiquent le violon, l'alto ou le violoncelle avec les professeurs et leurs enseignantes qui jouent avec eux, tout en poursuivant l'apprentissage choral et chorégraphique, à raison de trois séances de ¾ d'heure sur le temps scolaire et périscolaire. Les instruments leur sont prêtés à l'issue d'une cérémonie de remise des instruments qui se tient au cours du premier trimestre. En CE2, CM1 et CM2 c'est sur la base du volontariat que nos élèves poursuivent cet enseignement, complété d'un apprentissage du solfège, sur 4 heures de temps périscolaires. Cette année, ils sont 45 volontaires. Les élèves de la classe

ULIS et les élèves notifiés par la MDPH sont inclus dans le dispositif. Nos apprentis musiciens sont intégrés à un groupe orchestral, lors de tutti et de stages organisés pendant les vacances scolaires ou des mercredis, avec les élèves de l'école de musique de Rouen, afin de répéter et se préparer au grand concert de fin d'année, sous la houlette du chef de chœur, Frédéric Pineau. Les parents sont invités à assister à une restitution à chaque fin de tutti et stage. En juin 2021, l'École Harmonique Demos, a eu l'honneur de se produire à l'Opéra de Rouen, puis en juin 2022, à la Chapelle Corneille de Rouen et à la Cité de la musique-Philharmonie de Paris.



Orchestre Ecole Harmonique Demos, à la Philharmonie de Paris, juin 2022

Cette année, nos élèves travaillent sur le Te Deum de Charpentier pour une restitution à la Chapelle Corneille, le 16 juin 2023.

Tout au long de leur parcours à l'école élémentaire, des temps de rencontre et de travail avec des artistes professionnels, tels que Guillaume Jablonka, chorégraphe de renom, spécialiste de la danse baroque, sont mis en place et les enfants assistent à des petits concerts et spectacles de l'ensemble du Poème Harmonique. Les intervenants bénéficient eux-mêmes de formations assurées par l'un des coordinateurs régionaux Demos, Patrick Toffin. À l'issue du cycle de formation, du CE1 au CM2, les enfants peuvent bénéficier d'un accompagnement vers le conservatoire ou l'école de musique de leur territoire. Ils conservent alors leur instrument de musique. Par ailleurs, à l'issue du CM2 et dès la fin du CE1, nos petits musiciens peuvent candidater aux

classes CHAM de l'école Michelet de Rouen et à la 6^{ème} CHAM musiques actuelles du collège de secteur.

Les effets bénéfiques de ce projet ambitieux sont nombreux sur nos élèves. Ils sont heureux de venir à l'école avec leur instrument, heureux de le ramener à la maison pour s'entraîner. Ils verbalisent le fait que la pratique de l'instrument leur permet d'oublier leurs problèmes, que l'écoute de la musique les fait vibrer, les rend joyeux mais aussi tristes... L'école prend un autre sens, une autre dimension pour eux. L'acquisition de compétences, savoir-faire et savoir-être transposables à la vie de la classe n'est plus à démontrer. Une étude récente réalisée par la Philharmonie de Paris a révélé que les élèves issus de l'orchestre Demos de Strasbourg ont obtenu les meilleurs résultats aux dernières évaluations d'entrée en 6^{ème} à Strasbourg. Les enseignantes de CP de notre école, quant à elles, constatent un apprentissage de la lecture facilité par l'exercice du rythme, des percussions, des vocalises. Les élèves arrivent mieux à isoler les syllabes, à distinguer les sons. Ils se montrent plus attentifs, plus concentrés en classe. Ils acceptent plus facilement le travail de groupe, les essais, l'erreur, la répétition. La pratique orchestrale leur permet de se rassembler autour d'un but commun, de faire déjà société, chacun ayant un rôle bien précis à tenir tout en coopérant avec les autres. Elle facilite le développement du goût du beau, du sens de l'effort, du sens du collectif. Des capacités cognitives se développent, comme l'attention, l'écoute, la mémorisation, mais aussi le respect de l'autre, de l'instrument, des règles et surtout l'estime de soi, la fierté de se produire devant un public, devant sa famille. Le lien entre l'école et les familles se trouve ainsi renouvelé et renforcé.

N'oublions pas de citer les élèves de l'orchestre qui relèvent du champ du handicap ou qui présentent des troubles du comportement : au cours des séances, des tutti et des concerts, ils arrivent à faire corps avec leur instrument, à rester

concentrés, appliqués, si bien qu'ils parviennent à progresser dans la maîtrise de soi et font souvent partie des élèves montrant de grandes aptitudes pour la pratique musicale.



Concert à la Chapelle Corneille, juin 2019

Mais ce projet va bien au-delà du simple apprentissage de la pratique instrumentale, vocale et chorégraphique. Il permet d'offrir à des enfants issus de la diversité, de milieux sociaux pour la plupart défavorisés, un accès à une éducation artistique et culturelle qui est trop onéreuse pour leurs familles. Ainsi, si nos élèves découvrent une forme d'art éloignée de leur milieu social et de leur culture d'origine ils accèdent aussi à une forme d'art et une pratique encore trop souvent réservée à une élite. Enrichir le parcours éducatif des élèves, favoriser la transmission du patrimoine baroque français (Lulli, Charpentier, Rameau...) mais aussi des musiques du monde, ouvrir à l'altérité, et contribuer à une meilleure insertion sociale, tels sont les objectifs essentiels que se donne le dispositif DEMOS qui compte une soixantaine d'orchestres d'enfants de 7 à 12 ans sur toute la France y compris l'Outre-mer. À long terme, l'enjeu auquel la Philharmonie de Paris apporte sa contribution est celui de la diversification de l'origine des musiciens amateurs et professionnels de demain.

Notons que ce dispositif a pour modèle le programme social d'éducation musicale El Sistema, développé au Venezuela en 1975 par José-Antonio Abreu, économiste et musicien qui ne supportait plus de voir les enfants des rues laissés pour compte. Financé grâce à des fonds publics, El Sistema a formé plus de 700 000 jeunes et favorisé la naissance du prestigieux Simon Bolivar

Youth Orchestra de Caracas dirigé par le célèbre chef Gustavo Dudamel, lui-même issu des quartiers défavorisés et initié à la musique par El sistema. Aujourd'hui, plus de 90 pays développent El sistema dans le monde. En France, c'est plus de 10 000 enfants qui ont participé au dispositif Démon depuis sa création en 2015 et plus de 50% d'entre eux ont poursuivi une pratique musicale.

Mais dans notre école, peu d'élèves poursuivent la pratique instrumentale à l'issue du CM2. Les dispositifs CHAM offrent peu de places et la CHAM musiques actuelles du collège de secteur n'attire pas forcément nos musiciens qui ont pris goût à la pratique d'un instrument classique. Trop peu d'élèves candidatent à l'entrée en CHAM de l'école Michelet de Rouen au CE2, CM1 ou CM2. Seules deux élèves de l'école y ont eu accès depuis la création de l'école Harmonique. Force est de constater que le processus d'intégration ne se poursuit pas – ou si peu – au-delà du cadre d'enseignement des élèves de nos quartiers.

Par ailleurs, l'école de musique de Rouen, située dans le quartier Saint-Sever est éloignée géographiquement de la Grand Mare, contraignant les enfants à un long trajet en transports en communs et à une attente d'une heure sur place pour les familles. Seuls deux élèves de 6^{ème} et un élève de CE2 se sont inscrits à l'école de musique en septembre dernier. Bien que plus proche, le conservatoire de Rouen est également éloigné du quartier et beaucoup de familles sont réticentes à accompagner leurs enfants. Le problème financier se pose également, malgré des aides.

C'est pourquoi le Copil de l'École Harmonique Démon, réunissant les partenaires pédagogiques et financiers Education Nationale, Démon, collectivités territoriales, caisse des allocations familiales, mécènes et fondations, réfléchit aux perspectives d'avenir de ce projet et à la création d'une antenne de l'école de musique de Rouen ou du conservatoire sur les hauts de Rouen, permettant à nos élèves de poursuivre

gratuitement leur parcours musical. Une réflexion est également en cours pour mobiliser davantage d'élèves volontaires à partir du CE2, renforcer le lien aux familles en créant un poste pour la participation d'un travailleur social.

Après 2025, notre principal partenaire pédagogique et financier, Démos, accompagnera d'autres orchestres, nous obligeant, si nous souhaitons poursuivre cette belle aventure, à trouver de nouveaux partenaires économiques et à voler de nos propres ailes avec le Poème Harmonique.

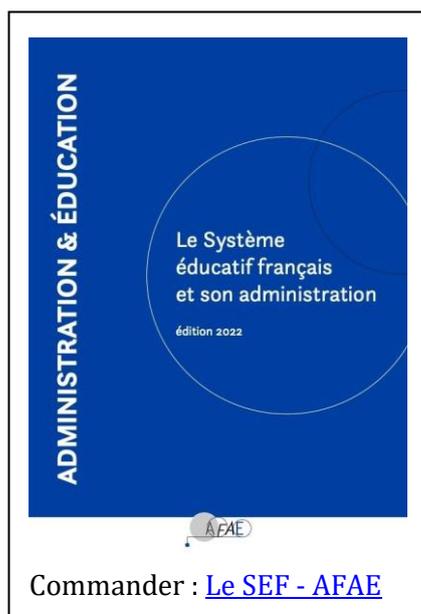
Enfin, d'aucuns s'étonnent à l'heure actuelle de la défection des publics, ou d'un renouvellement du public vieillissant de l'Opéra qui ne se fait pas... Faire société c'est aussi dans les lieux culturels favoriser toutes les mixités. Et si ensemble, partenaires, parents et Education nationale nous nous donnions la main pour construire un collectif partageant les mêmes valeurs, n'y aurait-il pas là argument pour repenser la continuité des parcours ?



Concert à l'Opéra de Rouen , juin 2021

Ce projet ambitieux et fragile mériterait de s'étendre aux autres écoles du réseau Rep+ de la circonscription Rouen Nord. Ainsi, il prendrait une tout autre dimension, permettant à plus d'élèves de découvrir et poursuivre une pratique musicale. Un beau pari pour l'avenir !

Anne Noël



Commander : [Le SEF - AFAE](#)

LA CITE EDUCATIVE D'ELBEUF, UN SYSTEME FAVORABLE A LA REDUCTION DES INEGALITES ?

Les "cités éducatives" participent d'un programme national d'appui aux dynamiques locales de coopération éducative dans les quartiers à faible mixité sociale relevant de la politique de la ville. Il vise à lutter contre les inégalités et à rendre les quartiers défavorisés des lieux de réussite républicaine par la mobilisation de tous les acteurs qui agissent au quotidien auprès des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans en intensifiant les prises en charge éducatives avant, pendant, autour et après le temps scolaire.



Mélanie DESCAMPS
Chargée de la coordination
Politique de la ville,
Cité éducative -
Chargée de coopération
Convention
Territoriale
Globale. Mairie
d'Elbeuf sur Seine



Catherine VAUTIER
Principale adjointe,
collège Nelson
Mandela, Elbeuf
sur Seine
Cheffe de projet
opérationnel Cité
éducative

Pour ce faire, des moyens humains et financiers publics supplémentaires sont déployés de manière coordonnée pendant trois années.

Ce programme n'est pas un dispositif supplémentaire s'ajoutant aux politiques publiques mises en œuvre dans ces quartiers. Il offre l'opportunité de mieux coordonner, développer, renforcer et enrichir les dispositifs existants mais également d'innover par la mise en œuvre de parcours éducatifs individuels cohérents et concertés qui visent à répondre et à respecter les besoins des enfants et des jeunes, à soutenir leurs projets et à les accompagner au mieux.

Les « cités éducatives » sont dotées d'une gouvernance tripartite incarnée par l'État, l'Éducation nationale et la collectivité territoriale concernée. La gouvernance locale de celle d'Elbeuf est assurée par monsieur le sous-Préfet chargé de mission auprès du préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, monsieur le principal du collège Nelson Mandela, chef de file de la cité et monsieur le maire d'Elbeuf sur Seine. De plus, la cité éducative d'Elbeuf s'inscrit dans une nouvelle dynamique partenariale de pilotage adjoignant la CAF de la Seine-Maritime à ce projet de politique éducative.

Trois objectifs animent **l'ambition des cités éducatives : conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles. Ils se traduisent par des actions à destination des enfants et des jeunes menées sur leurs différents temps et espaces de vie, de la petite enfance à l'insertion professionnelle.**

La cité éducative d'Elbeuf, présentation.

Le 24 février 2022, la ville d'Elbeuf est officiellement labellisée « Cité éducative ». L'attribution de ce label est le fruit d'une mobilisation forte et unanime des acteurs éducatifs locaux autour d'une volonté de faire de l'éducation une priorité partagée participant, entre autres, à réduire les inégalités sociales et à favoriser la réussite éducative.

Ces derniers se sont pleinement mobilisés et investis dans la conception d'un plan stratégique d'action de la cité éducative. Celui-ci, coconstruit de manière transversale et associant les services de l'Éducation nationale, les services préfectoraux et politique de la ville, les services municipaux, les associations locales, s'appuie sur le diagnostic de territoire et ses enjeux majeurs.

L'identification collaborative des besoins de terrain, objet de travail commun, a permis à chaque acteur de s'engager, de s'investir et de se sentir légitime et reconnu par ses compétences et connaissances du territoire.

Ce plan comprend des actions coordonnées dont certaines sont initiées grâce à la cité éducative et d'autres faisant l'objet d'une politique locale antérieure confortées et/ou enrichies à travers ce programme.

Par ailleurs, au-delà de la gouvernance imposée par le cahier des charges, le comité de pilotage, instance politique décisionnelle composée de la collectivité territoriale, de la Préfecture et de l'Éducation nationale, s'est élargi dans sa composition afin d'assurer une stratégie partenariale concertée reposant sur une connaissance fine des spécificités, des besoins et des inégalités de ce territoire. A géométrie variable, elle évolue suivant les thématiques au rythme du déploiement du projet.

De plus, un groupe projet s'est constitué. Il rassemble la déléguée du préfet, le principal du collège chef de file, la principale adjointe, cheffe de projet opérationnel, la coordinatrice politique de la ville et cité éducative et la chargée de conseil et de développement de la CAF. Ce groupe a pour objet d'impulser, de coordonner et de suivre la mise en œuvre de la démarche et du plan d'action stratégique.

Et enfin, des cercles, identifiés au sein de coordinations existantes telles que le programme de réussite éducative, l'atelier santé ville, la convention territoriale globale ou encore le projet

éducatif de territoire ont été créés pour répondre aux objectifs et enjeux de la cité. Leurs pilotes sont l'interface entre la gouvernance élargie et les acteurs de la cité.

La cité éducative d'Elbeuf, un maillage territorial, une alliance éducative reposant sur la participation des acteurs.

La cité éducative d'Elbeuf sur Seine incarne une démarche collaborative, volontariste et décloisonnée préexistante. En effet, la question du projet éducatif de territoire fait l'objet de travaux partagés depuis de nombreuses années dans le droit fil de déclinaisons des politiques publiques et éducatives portées par les différents gouvernements.

La cité éducative d'Elbeuf favorise une meilleure coordination, une convergence de l'ensemble des acteurs ainsi qu'un maillage territorial, dans une volonté de répondre collectivement aux défis éducatifs.

L'inscription dans cette démarche nécessite parallèlement un travail de décloisonnement et de transversalité « interne ». Chaque entité se voit ainsi amenée à faire évoluer ses modes d'organisation, de fonctionnement et de communication internes afin de développer une culture commune de l'échange, du partage, de l'inter métier et de l'inter service. C'est ainsi que l'ensemble des professionnels concernés peut se mobiliser pour aller vers, s'inscrire dans les partenariats et oser expérimenter. La cité éducative étant alors un véritable laboratoire, source d'innovation, au service des publics et de la prévention des inégalités.

La participation étant le moteur de la collaboration, il s'agit de soutenir l'action de chaque acteur, de « tisser ensemble », « d'articuler ce qui est séparé et de relier ce qui est disjoint » (Morin. E). Il s'agit donc de travailler « avec » plutôt que de travailler « sur » ou « à côté » en articulant les trois figures de la participation : « Prendre part » (démarche individuelle), « Apporter une part » (de l'individuel vers le collectif) et

« Retirer une part ou bénéficier (du collectif vers l'individuel) et en coconstruisant l'espace de collaboration.

L'espace de collaboration de la cité éducative d'Elbeuf est un espace hybride et partenarial fondé sur un triptyque : éthique de la reconnaissance, éthique de la discussion et éthique de l'altérité. L'attention portée à la reconnaissance, la discussion et l'altérité aboutit à la participation de tous les acteurs : engagement, contribution et bénéfices partagés.

Dans cet espace de collaboration, le groupe projet n'est donc pas un simple animateur. Il permet de travailler ensemble en encourageant, en favorisant, en accompagnant, en régulant etc. Il veille à ce que chacun soit valorisé et à ce que les arguments avancés soient pris en compte pour ce qu'ils sont et non pour leur « valeur sociale ». Il recherche l'équité et l'égalité dans un souci de travail en horizontalité : symétrie des savoirs pour une reconnaissance réciproque des connaissances et compétences de chacun.

Le groupe projet doit bien prendre en considération l'idée que tous les acteurs peuvent ne pas se sentir légitimes au début du projet, du travail collectif. La valeur de l'expertise de chacun doit être reconnue. La parité d'estime doit être au cœur de l'espace de collaboration.

Cette alliance fonde une communauté éducative qui s'incarne tout au long des parcours des enfants et des jeunes. Elle comprend l'ensemble des services de l'Éducation nationale, de la collectivité, du tissu associatif et des habitants, particulièrement les familles. Ainsi, elle permet le partage des éléments de connaissance du territoire, des publics, des besoins et de leurs évolutions pour un diagnostic partagé et régulièrement actualisé.

Les inégalités marquantes du quartier prioritaire de la ville et du réseau REP+ concernés sont alors au cœur des préoccupations et des objectifs de la cité éducative.

La cité éducative d'Elbeuf sur Seine, vers un système favorable à la réduction des inégalités.

« L'intelligence collective désigne la capacité d'une communauté à faire converger intelligence et connaissances pour avancer vers un but commun. Elle résulte de la qualité des interactions entre ses membres. Elle suppose le partage de l'information, le respect de règles communes, la multiplication d'interactions et de connexions sociales afin de développer des pratiques collaboratives pour accroître la performance dont les gains seront équitablement répartis entre les différents membres engagés dans la construction ».

L'approche systémique des problématiques et des parcours rend possible une contribution collective à la réduction des inégalités grâce aux moyens publics alloués. Au-delà des aides financières, chaque acteur s'inscrit dans ce but commun et s'engage à créer des conditions favorables pour le développement, l'émancipation et la réussite de tous les enfants et jeunes concernés.

Cette visée de réduction des inégalités se traduit à la fois par des moyens de compensation, de prévention, de remédiation, de renforcement et d'enrichissement. Dans la cité éducative d'Elbeuf sur Seine, ces moyens sont déployés de manière coordonnée, concertée et coopérative. La réflexion et l'action se construisent en intégrant l'ensemble des temps et des espaces de vie du public ciblé, dans une acceptation de la complexité de cet ensemble, nécessitant la mobilisation de cette intelligence collective territoriale.

Cette approche systémique tend vers l'efficacité des actions favorables à la réduction des inégalités.

Dernière-née des « cités éducatives » normandes, la cité éducative d'Elbeuf sur Seine existe depuis peu. La méthode d'évaluation choisie, intégrée et continue, vise d'une part à apprécier la démarche globale dans sa complexité et

d'autre part à mesurer l'efficacité des actions à l'aune de la question des inégalités. Aussi, sont attendus des effets positifs en matière d'accès aux soins, aux droits, à l'orientation, à la formation, à la réussite éducative, à l'égalité fille-garçon, à la mobilité, au bien-être, à l'ouverture culturelle et aux loisirs, à la citoyenneté.

Comme mentionné précédemment, la cité éducative constitue un laboratoire d'expériences permettant de relever des défis et notamment celui posé par les inégalités de destin dans les QPV.

Conclusion

La cité éducative d'Elbeuf est une aventure éducative et humaine, ambitieuse et porteuse de sens dont nous espérons qu'elle produise des transformations identifiables et durables tant pour les enfants et jeunes concernés que pour le système lui-même.

La durée de vie d'une cité éducative est limitée. L'autre défi que nous avons à mener est d'inscrire cette démarche, cette intelligence collective territoriale dans le temps, au-delà des échéances imposées, afin qu'elle puisse continuer à vivre et à évoluer autour d'autres objets de travail commun.

Mélanie Descamps & Catherine Vautier



L'AFAE est un espace d'échanges, de libre expression et de propositions. Elle rassemble, en dehors de tout dogmatisme et de toute préoccupation politique ou syndicale, des personnels qui exercent des fonctions de responsabilité à tous les échelons du système éducatif, et qui, par leur action, leur engagement ou leurs recherches, veulent concourir à la qualité, à l'efficacité et au renouveau du service public d'éducation.

Vous souhaitez contribuer aux réflexions que nous menons ? [Rejoignez-nous !](#)